

L'honorable Président informe le Sénate qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Canada

Ottawa, le 20 novembre 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'hôtel du Parlement à trois heures P.M., jeudi, le 20 novembre, et lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la septième Session du vingt et unième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

J. F. DELAUTE

*Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration)*

L'honorable Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général du Canada étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous reprenez vos travaux comme représentants du peuple canadien à un moment où la tension internationale continue à se faire sentir. Néanmoins, grâce à la ferme résistance de nos troupes et de celles qui combattent à leurs côtés en Corée, grâce aussi à la puissance croissante des forces de la liberté en Europe, il existe certains indices d'une diminution du danger d'un conflit mondial.